L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux—No. 75 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS,
JEUDI MATIN, 8 FEVRIER 1877.

FEUILLETON.

LA PRINCESSE OGHEROF.

Par Henry Gréville.

XXIX

Mme Avérief le regarda et vit que cette décision était irrévocable.

—Comme vous voudrez, dit-elle. Certainement, pareille chose ne s'est jamais faite; mais il est écrit que chez nous on ne se mariera jamais comme chez les autres.

—Voudriez-vous, ma tante, soutenir ma demande auprès de M. Milaguine?

—Je crois qu'il aura d'abord quelque peine à comprendre ce que vous voulez de lui; mais c'est une raison de plus pour que je sois présente, dit la vieille dame, non sans un grain de malice. Allons le trouver tout de suite.

Le gravité de Michel à son entrée dans l'appartement et la compagnie de Mme Avérief bouleversèrent les idées de M. Milaguine. Il offrit des siéges avec la convution qu'on venait lui apprendre un malheur, et sa physionomie revêtit une expression appropriée à la circonstance.

—Monsieur, dit Michel après, s'étant assis tous trois, ils se feraient bien entre-gardés, il y a deux ans et demi j'avais l'intention de vous demander la main de Mlle Marthe, votre fille. Un plus heureux me devança. Aujourd'hui, les circonstances me le permettant de nouveau, j'ai l'honneur de vous demander la main de votre fille Marthe Pavlovna.

M. Milaguine resta interdit; le souvenir de sa fille, en cet temps dernière, était lié à des crêpes et des traînes de veuve, et voici qu'on la lui demandait en mariage!

—Mais, monsieur Michel, ma fille est veuve! dit-il après un temps de réflexion.

—C'est précisément pour cela que j'ai l'honneur de vous demander sa main, répondit Michel sans pouvoir réprimer un sourire.

Mme Avérief riait dans son mouchoir,

—C'est juste....mais c'est bien singulier.... Elle porte encore le deuil de son mari; est-ce qu'on demande en mariage les veuves avant qu'elles aient fini leur deuil? dit-il en se tournant vers Mme Avérief.

—Ce n'est pas l'usage, mais on peut bien fermer les yeux sur quelque infraction aux coutumes en faveur du désir bien arrêté de M. Michel de s'allier à votre famille, répondit celle-ci; remarquez qu'une première fois déjà il a recherché cet honneur.....

—Qu'est-ce qui vous en a empêché? demanda Milaguine en s'enfonçant carrément dans son fauteuil.

Il était désormais au cœur de la question.

—Je n'avais pas en la possibilité de demander le consentement de mon père, et je savais quel prix vous attachiez à ces démarches respectueuses.

—Très bien, très bien, approuva M. Milaguine. Et maintenant?

—J'ai eu la douleur de perdre mon père, je ne dépends plus de personne.....

—Mais on n'épouse pas une veuve en deuil! s'écria Milaguine ramené tout à coup à la réalité. Ça ne s'est jamais vu! Et puis, elle n'est pas ici, comment voulez-vous l'épouser?

—Je vous demande précisément en main, monsieur, afin d'avoir le droit, fort de votre consentement, d'aller la chercher et la ramener près de vous. Quant à l'époque du mariage, le deuil n'est pas éternel, et quand les convenances le permettront, seulement alors...

—C'est une bien singulière idée qu'a eue ma fille, d'être allée s'enfermer là-bas en province, quand on est si bien ici....

—Dites-moi, cher monsieur Milaguine, et je vous la ramène dans quinze jours.

—Mais je ne demande pas mieux, moi! s'écria l'excellent homme. Vous êtes le gendre qu'il me faut!

Il aurait eu dix gendres, que chacun d'eux se fût trouvé précisément celui qu'il lui fallait.

—Mais si elle ne veut pas? reprit-il.

—Permettez-moi d'aller m'assurer de son consentement, insista Michel.

—C'est inouï! Je ne sais plus, moi! ça ne s'est positivement jamais vu, répétait Milaguine abasourdi. Prascovia Pétrovna, tirez-moi donc de peine! Vous voyez bien que je ne sais plus où j'en suis!

Quand Milaguine faisait cet aveu, on avait raison de lui tout de suite.

Au bout de dix minutes, le consentement était donné, Michel et son futur beau-père s'étaient cordialement embrassés, et on réunissait les autres membres de la famille pour leur apprendre l'heureuse nouvelle.

—Quand pars-tu? demanda Paul.

—Dimanche! répondit-il triomphant.

—Déjà, s'écria-t-on tout d'une voix

—Je voudrais partir demain, répondit-il avec son beau sourire qui illuminait son noble visage. Où est-elle, demanda-t-il à Mme Avérief.

—Sa dernière lettre m'annonçait l'intention de partir pour une sorte de métairie en pays perdu, un pied-à-terre au milieu des forêts, sur les bords du Volga, je ne sais où.

—Je la trouverai bien, moi! dit Michel, rayonnant de joie.

Huit jours après, par une belle après-midi, il arrivait devant une maisonnette isolée, perdue dans les collines désertes qui bordent le grand Volga.

Un vieux domestique vint à sa rencontre, étonné de voir un visiteur dans ce lieu sauvage.

—Qui faut-il annoncer? demanda-t-il non sans quelque inquiétude.

—Le capitaine Avérief, revenant du Caucase, dit Michel, qu'il s'aperçut soudain que les surprises peuvent être incommodes quand on a les domestiques en tiers dans les entrevues.

Le vieux serviteur entra dans la maison, puis revint aussitôt.

—La princesse n'est pas là, dit il; sans doute elle se promène dans le jardin; désirez-vous qu'on la prévienne?

—Non, répondit le jeune homme, je vais y aller.

Le domestique lui fit traverser la maison. Pauvre maison, humble retraite! deux pièces en tout, une chambre et une salle à manger avec une petite entrée.

Michel se trouva seul dans le jardin.

A cette époque de l'année, le soir n'est pas long à venir; les rayons du soleil, enfilant l'étroite vallée et passant par dessus une jeune sapinière qui grandissait en liberté sur une pelouse de gazon au ras raire. Les rocs élargis formaient une sorte de cirque, ouvert au couchant, sur une échappée de vue; à l'autre extrémité, le ruisseau tombait de haut en sanglotant. Michel regarda autour de lui. Marthe était là. Assise à terre, appuyée contre le tronc d'un sapin, elle rêvait. Les deux mains, jointes d'abord, s'étaient dénouées, et leur blancheur tranchait sur les longs vêtements de deuil qui étaient leurs plis autour d'elle.

Son visage était calme, mais les longues veilles douloureuses y avaient marqué leur passage. Ce calme était celui de la tristesse qui ne réagisse.

En la voyant, Michel eut peur. Son cœur, qui bondissait de joie et d'impatience pendant qu'il la cherchait, se glaça soudain. Comment allait-il lui apprendre qu'il était vivant, à cette femme qui le pleurait tous les jours? N'allait-il pas briser le ressort trop tendu de son être, en lui jetant, brusquement cette joie au visage!

Hésitant, inquiet, tremblant de joie et de frayeur, il restait immobile, lorsque Marthe tourna lentement la tête de son côté.

Elle le regarda sans le voir d'abord, croyant qu'on venait la chercher pour quelque affaire, et il un signe de tête; puis, son regard remonta jusqu'au visage—elle fit un brusque mouvement en avant et s'appuya d'une main sur le sol, l'autre main comprimant les battements de son cœur. Les yeux grand ouverts, elle regardait Michel, effrayée, croyant à une hallucination, se demandant si sa raison lui échappait.

Il s'élança vers elle et tomba prosterné dans les plis de sa robe.

Sans prononcer un mot, Marthe lui saisit violemment la tête dans les deux mains, le regarda dans les yeux, incédule d'abord, bouleversée ensuite.

—Vivant! s'écria-t-elle, et elle ferma les yeux.

Ce ne fut qu'une minute d'étourdissement. Avant que Michel eût pu la secourir, elle avait recouvré ses sens et le regardait, non plus avec terreur, mais avec une joie mêlée de remords.

—Vivant! répéta-t-elle. Ce n'était donc pas vrai?

—Presque, répondit le jeune homme. Marthe, je vous aime.

—Je suis veuve..... répondit-elle, ramenée en ce moment à toutes les dures réalités de la vie.

—Vous êtes ma femme! s'écria Michel. Qui donc cette fois pourra nous séparer? Je suis venu vous chercher, vous emporter pour ne plus vous quitter qu'à l'heure de la mort.

—Vivant! répéta Marthe. Ah! que je vous ai pleuré! Et soudain, à cette pensée, toutes les douleurs de sa vie se réveillèrent, et elle fondit en larmes.

—Tout cela est un mauvais rêve, dit Michel en écartant de son visage les mains qui voulaient cacher les intarissables flots de pleurs. Tout cela n'est jamais arrivé; nous voici réunis pour jamais.

Marthe enivrée le regarda longuement; les cils encore baignés de larmes, les paupières encore tremblantes, elle laissa ses yeux se perdre dans ceux de l'absent pleuré, perdu deux fois, et soudain retrouvé.

Marthe s'arracha de ses bras, se leva et tordit ses mains amaigries avec un geste désespéré.

—Non, dit-elle, c'est impossible.

—Impossible?

—C'est notre amour qui a tué mon mari, dit-elle en continuant à tordre ses doigts par un mouvement nerveux; il y a une mort entre nous. C'est impossible.

Michel sentit tout son jeune sang bouillonner en lui.

—Impossible! Et moi, je serai donc revenu de Caucase, blessé, malade, j'aurai fait deux mille lieues pour vous trouver; depuis le jour où j'ai su que vous étiez libre, je n'ai pas respiré une goutte d'air sans penser à vous, je n'ai pas vu le soleil se lever une fois sans me dire: peut-être un jour de moins! et tout cela pour que vous veniez me dire que c'est impossible, que nous voilà libres de nous aimer à la face du monde! Vous m'aimez, je vous aime et c'est impossible! Essayez de dire encore une fois, vos lèvres s'y refusent.

Marthe secoua la tête et parla en regardant au hasard devant elle.

—Voyez-vous, Michel, dit-elle lentement, mon mari est mort en sachant que je venais de lui dire que je vous avais aimé, que je vous aimais.... J'ai cru d'abord qu'il n'était pas mort, qu'il avait entendu—puis j'ai appris que ce n'était pas le résultat d'un accident..... mais il est des accidents qui n'arrivent que lorsqu'on ne tient pas à la vie. Vous voyez bien qu'il y a un mort entre nous; rien ne pourra faire que ce mort ne soit pas arrivé.

—Le prince était un honnête homme, répondit Michel, paix à sa cendre, on n'est pas à moi de le noircir à vos yeux. Mais avez-vous cru qu'il n'était jamais aimé que vous?

Marthe se rappela cette matinée du lendemain de son mariage au bord du Ladoga, où elle avait senti que rien ne pouvait effacer l'outrage qu'elle avait reçu.

Elle ne répondit pas et continua à regarder dans le vague.

—Et depuis son mariage..... continua Michel.....

Marthe leva les yeux sur Michel avec reproche. Il hésita une seconde et reprit:

—Si vous étiez morte, vous, morte de chagrin de n'être pas aimée de votre époux comme vous le méritiez, croyez-vous que le prince eût fait serment d'un veuvage éternel?

Marthe baissa la tête. Le soleil se couchait, l'ombre et la fraîcheur envahissaient la sapinière; il faisait déjà sombre, sous les arbres, à l'abri des rochers.

La jeune femme fit quelques pas, et se trouva en face d'une brèche dans le montagne, par où les derniers rayons envoyaient une longue traînée lumineuse sur le gazon brun. Sa haute silhouette se détachait toute noire sur le fond d'or en fusion; son profil sévère, aux lignes mélancoliques, pliait sous le poids de sa couronne de cheveux bruns.

Marthe voyait passer devant elle toute son existence, depuis le jour où elle avait attendu Michel dans son jardin jusqu'à celui où on lui avait rapporté le corps de son mari, jusqu'à l'heure où elle avait appris la mort de Michel, jusqu'à l'heure présente, et son cœur jeune et chaleureux malgré elle se fondait d'extase à la pensée qu'il était là, vivant, aimant, celui qu'elle avait pleuré comme mort.... Pourquoi donc dit-elle encore une fois à cet homme qu'elle aimait: Jamais! en secouant la tête avec désespoir?

—Marthe, répondit Michel avec un accent d'époux et de maître, il y a dans votre cœur quelque chose que vous ne me dites pas et que j'ai droit de savoir.

Le jeune femme hésita un instant.... Soit, dit-elle enfin, vous le saurez. Lorsque j'ai appris votre mort, j'ai fait vœu de me consacrer à Dieu dès que mon père aurait cessé de vivre; en expiation de ma faute;—oui, ma faute! Je ne devais pas aimer un autre homme que mon mari.

—Dites plutôt que vous ne deviez pas épouser un autre homme que celui que vous aimiez; la voilà votre faute, elle n'est pas envers votre mari, ni envers Dieu! Elle est envers moi, moi dont vous avez brisé la vie et à qui vous refusez réparation.

Le soleil disparut. Marthe restait immobile, drapée dans sa robe aux lignes sculpturales. Michel s'approcha d'elle, et soudain, avant qu'elle eût pu se défendre, il l'enlaça de ses bras.

—Ecoute, fui dit-il, Dieu ne veut pas de ton cœur, puisqu'il m'a ramené vivant à tes pieds pour te bénir, pour t'adorer jusqu'à la fin de tes jours. Ta faute a été d'avoir douté de moi. Cette faute, tu l'as expiée, et moi—l'offensé,—je te pardonne. Regarde,—il lui montra la première étoile au ciel,—au Caucase, prisonnier, exposé chaque jour à être foulé, je l'attendais, et lorsqu'elle parsemait, il me semblait que tes yeux me regardaient. Je n'étais plus prisonnier, je n'étais plus malheureux et soudainement à vivre seul. Je pensais à toi, et je me disais: Marthe a promis de m'aimer jusque par delà la mort. A présent que, sauvé par miracle, je viens réclamer le prix de mes peines, Marthe serait-elle infidèle à sa promesse?

Il l'attirait doucement à lui, toujours plus près, ses lèvres se posèrent sur les cheveux de la jeune femme immobile et comme fascinée.

—Avant de rien promettre à Dieu, lui répéta-t-il, tu m'as promis de m'aimer toujours, et moi, je t'aime....

Marthe ne résistait plus.

—Je t'aime, répéta-t-elle, comme en un rêve.

Elle passa ses deux bras au cou du jeune homme.

—Est-il possible que nous finissions par être heureux? dit-elle comme endormie.

Michel lui répondit par un baiser.

FIN.

Signal d'incendies, par Télégraphe.

Les cloches d'alarme annonçant un incendie désigneront le quartier ainsi qu'il suit:

Par exemple, lorsque l'alarme est donnée par la boîte No. 123, les cloches frapperont 1 coup, puis, 5 secondes après elles frapperont 2 coups, et 5 secondes après, 3 coups indiquant ainsi 123. L'alarme ne sera répété que de 10 en 10 secondes. Autre exemple, pour désigner la boîte No. 43, les cloches frapperont 4 coups, puis un moment après 3 coups—ce qui indiquera que le feu a éclaté dans le voisinage de la boîte 43.

Si l'incendie s'étend, les cloches frapperont 13 coups; s'il devient général, 3 coups. Alors, toutes les pompes de la ville devront se porter au quartier où se trouve la boîte qui a signalé l'incendie.

Les boîtes désignées par une étoile sont automatiques.

* Coin Harmonie et Levée.
6 Coin Washington et Chippewa.
7 Marché Neuvième.
8 Coin Carondelet et Huitième.
9 Coin Prytania et Neuvième.
13 Coin Magnolia et Washington.
*15 Coin Sixième et St-Denis.
*16 Case à pompe No. 23.
15 Case à pompe No. 23.
16 Compagnie Lafayette No. .
17 Coin Live Oak et Première.
18 Coin Magnolia et St-André.
19 Coin Romaine et Ste-Marie.
21 Coin St-Charles et Première.
23 Coin Dryades et St-André.
*24 Marché Kellet.
25 Coin Jackson et Coliseum.
26 Coin Jackson et Liberté.
27 Coin Seconde et Dryades.
29 Coin Market et Levée.
31 Coin Henderson et Levée.
33 Case à pompe No. 12.
34 Case à pompe No 1.
35 Coin Market et Chippewa.
36 Station de Police du 2nd. Pré
37 Coin Race et Magazine.
38 Coin Malponème et Camp.
41 Station de Chevaux, rue St-Ch
43 Case à pompe No. 20, rue Thalie.
*45 Coin Galennié et Nouvelle Levée.
48 Case à pompe No. 6, rue St-Joseph.
51 Coin Constance et Erato.
53 Coin Camp et St-Joseph.
58 Case à pompe No 18, rue Calliope.
54 Coin Nouveau Basin et Triton Walk
56 Coin Howard et Clio.
57 Coin Magnolia et Erato.
61 Coin Erato et Franklin.
65 Coin Julie et Levée.
71 Pied de la rue Julie.
72 Coin Canal et Levée.
73 Coin Magazine et Girod.
*74 Coin Hatches et Tchoupitoulas
*81 Coin Canal et Camp.
82 Case pompe No 5 et City Hall.
83 Case à pompe No 13.
84 Coin Carondelet et Commune.
121 Coin Remparts et Canal.
123 Coin Remparts et Poydras.
124 Case à pompe No 14, rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Coin Commune et Rocheblave.
127 Coin Claiborne et Poydras.
141 Coin Bienville et Vieille Levée.
143 Coin St-Louis et Royale.
145 Case à pompe No 7, rue Dauphine.
146 Coin Bourgogne et Toulouse.
146 Pélican H. & L. No 4, rue du Bassin
151 Canal et Robertson. Wood's Press.
152 Coin Bienville et Johnson.
153 Coin Derbigny et Conti.
214 Coin Vieille Levée et St-Philippe.
215 Station de police, Place Jackson.
216 Coin Hospital et Dauphine.
217 Case à pompe No 10, rue Dumaine.
Coin Treme et Esplanade.
[illegible] Coin Samparts et Barracks.
234 Marché Tréme et Prison de paroisse.
235 Case à pompe No 21, rue Claiborne.
236 Coin Chemin du Bayou et Claiborne
241 Case à pompe No 3, Chemin du Bayou.
243 Coin St-Anne et Miro.
243 Stern's Factory, François et Broad
253 Case Hook & Ladder No 3.
253 Case à pompe, No 9, rue Esplanade.
254 Case à pompe No 8, rue Victoire.
*312 Station de police, Rue Champs Elysées.
313 Coin Barataria et Esplanade.
314 Coin Bons Enfants et St-Antoine.
315 Coin BonaEntante et ChampsElysées.
316 Coin Claiborne et St-Bernard.
412 Coin Laharpe et White, R. R. Depot.
413 Coin Amour et Espagne.
*414 Coin Poète et Urquhart.
*415 Coin Mandeville et Claiborne.
*513 Cotton Press et Levée.
514 Marché Washington.
*515 Coin Closet et Rampart.
*512 Case à pompe No 24, Grands Hommes
*513 Coin Dauphine et Indépendance.
*514 Rue Poland, Station des chars.
615 Casernes des Etats-Unis.
616 Coin Bayou et Tonnelle

Notice to Tax Payers.

THE [illegible] notice to that he has required his office from No 54 St Charles street to No 17 Carondelet street, corner of Common street, in the Merchants Exchange building, where he will be found during the hours prescribed by law, for the collection of taxes due the City of New Orleans.

JOHN T. POTTER,
Tax Collector.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

(SERVICE MIXTE DES PAQUEBOTS POSTE FRANÇAIS ET LIGNES POSTALES ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE.

Les admirables bâtiments de cette Compagnie partiront régulièrement du Havre pour New-York, les Mercredis, et de New-York pour le Havre les Mardis, de chaque semaine, savoir:

LA NORMANDIE, Capitaine Santelli, 1 février.
CHAMPAGNE, Pinsard, samedi, 24 février.

PRIX DU PASSAGE: Cabine (compris le vin) 150 et 175 francs suivant l'emplacement. Second, 100 francs. Troisième, 60 francs. Les passagers de cette ligne ont droit à la table du pain et du vin. Les paquetots marqués d'une * ne prennent pas de passagers d'entrepont.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à MM. A. LAMARE, Rue Cambon, New-York, et L. GRANT, Rue Carondelet, No. 27, à la Nouvelle-Orléans.

Pour New-York directement.

Ligne des steamers Trenwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants:

KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
HUDSON,
CONTEE,

Le steamer

HUDSON,
E. V. Gager, commandant,

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse,

Jeudi 15 Fév. à 5 h. A. M.

L'assurance sur cargaison est prise par cette ligne à 3/4 pour cent.

Passage—Tables ..... $15.
— Entrepont..... $8.
— Billet d'embarquement $10.

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BRÊME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à ALFRED MOULTON, Rue Carondelet, No 41.

ARRANGEMENT D'HIVER

Steamers portant la malle des Etats-Unis
—Mandeville et la Nouvelle-Orléans.

Pour Mandeville, Louisburg, Madisonville et Covington,

Le beau steamer,

CAMELIA,

Fera marcher à haute pression, et portant la malle des Etats-Unis,

partira pour les susdites villes le LUNDI et le JEUDI, à l'arrivée du train de 5 heures et demie du matin; le MARDI à l'arrivée du train de quatre heures de l'après-midi; le VENDREDI, à l'arrivée du convoi de quatre heures de l'après-midi; le LUNDI et le JEUDI, il ira jusqu'à Fort Landing, sur la rivière Tchefuncta, pour Covington, et quelquefois jusqu'à Bonfouca, pour Madisonville. Il quittera Fort Landing le MARDI et le VENDREDI, à six heures du matin.

Il ne sera positivement pas reçu de fret après le départ du train qui précédera celui à l'arrivée duquel le steamer doit partir.

Les voyages seront bien régulièrement, à moins de mauvais temps ou de bonne eau.

Le prix du billet est pendant tout l'hiver de $1 par traversée.

Il y aura un restaurant à bord tout l'hiver.

C. M. SOMIA,
Rue No 36 de la rue de l'Union.

Paquebot de la malle, pour Vicksburg.

Départ les SAMEDIS, à 5 h. P. M. Pour Vicksburg, Donaldsonville, Bâton Rouge et tous les ports intermédiaires.

Le beau steamer

SATURNE,

T. P. Leblanc, capitaine,

Partira de la Nouvelle-Orléans, pour Vicksburg et tous les ports intermédiaires, le SAMEDI, à 5 heures du soir, pour Vicksburg et tous les ports intermédiaires.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

W. E. BROUKETT, agent,
Au No 8 de la rue des Magasins.

Pour Grand Ecore.

Départ, SAMEDI, 27 janvier, à 5 h. P. M.

Pour Grand Ecore, Montgomery, Alexandrie, Natchitoches, les Débarcadères de Normandy, Bâton Rouge, Carroll, et tous ports intermédiaires de la Rivière Rouge. Le beau steamer Vesper

NEW SAINT ABLE,

Capitaine M. SENNOT,

Commis GEO. C. HAMILTON,

partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Il répondra à tous les appels. Pour fret ou passage, s'adresser à ADAMS & WOLF,

Janv— No. 21 du Commerce Place.

OPELOUSAS.

Paquebot hebdomadaire et indépendant des Opelousas.

Départ tous les MERCREDIS à 5 h. P. M.

Pour Washington, Port Barre, Grand Coteau, Mêle Bend Landing, Bâton Rouge, et toutes les points intermédiaires.

Le bateau à vapeur

M. Miller,

Capt. Tom. L. Taylor, commis J. H. Schmidt, [illegible] commis et dit plus haut à Lemure Oak, Lafourche, Bayou Sale et Bayou Boeuf et Bayou Cocodrie.

Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à MILLS & CARLILE,
No. 5, de la rue Tchoupitoulas.

Janv—

Paquebot régulier des Opelousas.

Départ, MERCREDI, 31 janvier, à 5 heures P. M.

Pour Washington, Opelousas, Port Barre, Nibinsport, Churchville et tous les débarcadères de la Côte, de la rivière Atchafalaya et du bayou Courtableau.

Le bateau à vapeur

MARTHA,

Capitaine [illegible] neuf et dit faible tirant d'eau, Capitaine [illegible] Brooks, commis T. Cobb.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à BRITTON & EPPLER,
No 8 de la rue Gravier.

P. S.—La Martha donne des connaissements pour Bayou Boeuf.

Paquebot régulier des Bayous Sara.

Deux fois par semaine.

Pour Bayou Sara, Waterloo, Hermitage, Port Hudson, Bâton Rouge, Plaquemine, Bayou Goula, Donaldsonville et les ports intermédiaires—départ tous les MERCREDIS et SAMEDIS, à 4 heures P. M.

Le magnifique bateau à vapeur,

OUACHITA BELLE,

Capitaine James P. McKinry, commis, J. O. Libano,

partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à
S. MELANÇON, No 32 de la rue Bienville.

Janv—

Bayou des Ecores et la Côte-Sud-Ouest.

Pour voyages par semaine.

Jours de départ, les VENDREDIS à midi et tous les LUNDIS à 5 P. M.

Voyage de retour Dimanche et Mercredi.

Le bon bateau à vapeur

ST JOHN,

F. BERRIGON, Capitaine,

G. MELANÇON, commis.

Voyage de retour, tous les SAMEDIS, à MERCREDI.

Janv—

Paquebot de la Côte et de Lafourche, Jusqu'à Thibodaux.

Trois fois la semaine. Pour la côte et Lafourche Le bateau à vapeur

HENRY TETE,

Capitaine Joe Lincoln,
P. A. Charlet, commis.

Quitte la Nouvelle-Orléans tous les LUNDIS à 4 heures de l'après-midi, et tous les VENDREDIS à 10 A. M.

Pour le départ de Donaldsonville les MARDIS et SAMEDIS à 10 A. M. Il descendra la côte le jour.

Il ira dans le Bayou Lafourche jusqu'à Thibodeauville. Il commencera son voyage à partir du LUNDI 22 janvier.

Pour fret et passage, s'adresser à bord et à
M. H. LANDRY et B. RIVET,
(Quitter—Janv

BAYOU LAFOURCHE.

Paquebot du Bayou Lafourche et de la Cote. Deux fois par semaine.

Le bateau à vapeur,

W. J. FOURNET,

(En remplacement de "Belle Block"),

Capitaine U. D. Terrebonne, Commis Gabe Block, et E. Le Blanc.

Part de la Nouvelle-Orléans tous les MARDIS et SAMEDIS à 4 heures P. M. Il y retourne tous les JEUDIS et les LUNDIS matin. Pour fret ou passage, s'adresser à

BLIX & CARLILE, No 4 rue Tchoupitoulas ou à THOMASSONNE & SALOMON, agents, 78 Decatur, entre Conti et Bienville.

Janv—1m

Paquebot régulier, trois fois par semaine
—voyagement le jour.

De la Nouvelle-Orléans à l'habitation Jean Talvand, paroisse Ste Catherine—Le steamer EVA, capitaine Louis Ranson—commis: Norbert Ranson et E. Ranson, partira de la Nouvelle-Orléans, les LUNDIS, MERCREDIS et SAMEDIS à 10 heures du matin, et partira de la Habitation les MARDIS, JEUDIS et DIMANCHES. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

6 fév—1m

Compagnie d'Assurance du PEUPLE
—DE LA—
Nouvelle-Orléans.

BUREAUX No. 5, RUE ST-PIERRE.

CINQUIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de Charte, la Compagnie publie l'état suivant

Primes reçues l'année expirée le 31 janv 1876.

Sur risques de feu..... $80,025 25
Sur risques de rivières..... 3,701 76
Sur risques de mer..... 8,110 92
$91,819 93
Moins—Primes remboursées $1,742 93
$90,076 97
Plus—Profits et pertes..... $ 1,335 78— $89,241 67
Pertes etc., payées dans la même période:
Sur risques de feu..... 12,611 37
Sur risques de rivières..... 1,601 10
Sur risques de mer..... 1,256 67
Rétrocession (rebates)..... 6,400 40
Assurances..... 1,026 20
Taxes..... 6,125 21
Loyer..... 350 00
Impressions, annonces, etc. 147 12
Salaires des employés..... 1,233 00
Dépenses etc., moins intérêts..... 1,422 94— $32,177 07
Surplus..... $57,064 60

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Billets pour assurances..... $257,422 20
Primes en voie de recouvrement..... 11,820 20
Actions de Banques et autres actions..... 61,125 00
Propriétés immobilières..... 12,000 00
Prêts garantis..... 18,400 00
Prêts sur hypothèques..... 6,000 00
Bâtiments à recevoir..... 5,000 20
Meubles et immeubles du bureau..... 3,200 00
Compte courant..... 1,711 00
En caisse..... 11,000 00
Total de l'actif..... $325,277 20

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

R. M. DAVIS, Président.
JNO. WILSON, Vice-Président.
J. GRANGER, Secrétaire.

VAPEURS.

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

STEAMERS RÉGULIERS ENTRE LA NOUVELLE-ORLÉANS, VIA LE HAVRE, SOUTHAMPTON ET LA HAVANE.

Le steamer du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD, [illegible] de Brême, de la M. [illegible] FRANKFURT, [illegible] HANOVER, [illegible] le 15 du mois.

Les départs subséquents seront [illegible] ci-dessus.

Ces steamers sont [illegible], vent, [illegible] et à la Havane et à Southampton.

PRIX DU PASSAGE:

De Brême, Southampton ou le Havre à la Nouvelle-Orléans:

Chambre..... [illegible] Entrepont..... [illegible]
De la Nouvelle-Orléans à Brême, Havre ou Southampton:
Chambre..... [illegible] Entrepont..... [illegible]
Chambre..... [illegible] Entrepont..... [illegible]
Pour les enfants [illegible] de 12 ans, moitié prix.

Pour les enfants au-dessous de 1 an, gratis.

Les compagnies se réservent le droit de changer le port de départ, lorsque [illegible] Brême, Southampton ou le Havre à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de détails, s'adresser à

Mr. F. STOCKMEYER & Co.,
Agents,
Mai—1m No 153 de la rue de l'Union.

Passage pour l'Europe.
(AGENCE)
Via la Nouvelle-Orléans, New-York, Philadelphie et Boston.
SWATE LINE.

Ligne de steamers neufs, construits spécialement pour le Cycle, en fer et à hélice, [illegible] ton, le départ de la Nouvelle-Orléans, Mobile et New York à Glasgow, Belfast et Londonderry, [illegible] Liverpool, Cardiff, Havre, Anvers, Brême, Hamburg, Copenhague. AUSTIN, RALLIERS & Co, 72 Broadway, New York.

WHITE STAR LINE.

Steamers de New York à Queenstown et Liverpool, [illegible] Mai.

ALLAN LINE.

Steamers de la Baie, Québec et vie Halifax.

Passage (toutes les classes) entre les ports [illegible] d'Amérique. Les steamers [illegible] le plus court par mer, [illegible] expérimentés, [illegible] canadiens, et [illegible] les meilleures voies ferrées, pour la Rivière Ottawa, l'Atlantique et le Pacifique, le meilleur [illegible] et les plus courtes lignes.

Billets pour tous les points de l'Europe. Tous les steamers [illegible] Mai.

Billets d'engagement, taux [illegible] de [illegible] Glasgow, Londres, Liverpool, Londonderry, Belfast, Queenstown, Havre, Brême, Anvers, Copenhague, Christiania, Stockholm, Gothenburg, Malmo, Helsingborg, Paris, Bordeaux, Marseille, Gênes, Naples, Palermo, Messina, Trieste, Fiume, Malte, Alexandrie, Port Said, Beyrouth, Smyrne, Constantinople, Odessa, Varna, Kustendjie, Galatz, Reni, Ibrail, Rotterdam, Amsterdam, Copenhague, Christiania, Stockholm, Gothenburg, Malmo, Helsingborg, Paris, Bordeaux, Marseille, Gênes, Naples, Palermo, Messina, Trieste, Fiume, Malte, Alexandrie, Port Said, Beyrouth, Smyrne, Constantinople, Odessa, Varna, Kustendjie, Galatz, Reni, Ibrail, Rotterdam, Amsterdam, Anvers, Brême, Hamburg, Havre, Liverpool, Londonderry, Glasgow, Belfast, Queenstown, Cardiff